

## BOISEMENTS TOURISTIQUES et PARCS NATIONAUX

La relance du tourisme au Maroc est plus que jamais à l'ordre du jour et ne peut laisser indifférents les forestiers à qui est confiée la gestion du domaine boisé de l'Etat. Celui-ci constitue en effet une des plus belles parures du Maroc ; les forêts, qu'elles soient naturelles ou artificielles apportent au paysage une note de verdure et de fraîcheur ; beaucoup d'entre elles s'inscrivent dans les circuits touristiques les plus suivis ; d'autres, entièrement créées de main d'homme, ont déjà transformé des paysages qui seraient sans elles sévères et monotones. Enfin les deux parcs nationaux du Toubkal et du Tazekka apportent, par la variété de la flore et de la faune qu'ils renferment, un intérêt touristique supplémentaire à deux régions qui comptent déjà parmi les plus pittoresques du Maroc.

### BOISEMENTS TOURISTIQUES

Les grands itinéraires, parce qu'ils empruntent en général les plaines anciennement habitées et cultivées, donc défrichées de longue date, traversent presque toujours des étendues plates et déboisées qui ne laissent pas d'être à la longue assez monotones pour le voyageur.

La route qui rejoint Marrakech à Oujda, par Casablanca, Rabat et Fès, illustre de façon frappante cette absence totale de pittoresque, puisque, sauf aux environs de Rabat, où elle écorne la partie méridionale de la Mamora, cette voie, la plus importante de tout le Maroc, ne rencontre aucun boisement naturel digne de ce nom. Entre Marrakech et Casablanca la route traverse une zone « **asylvatique** », vaste tache blanche qui sur la carte forestière du Maroc, recouvre la presque totalité des provinces de Marrakech, de Safi, d'El-Jadida, du Tadla et des Chaouïa. De même au Nord, dans les provinces de Meknès, Fès et Taza, la route emprunte entre le Moyen Atlas et le Rif les grandes plaines cultivées, d'où la forêt a disparu depuis longtemps. C'est ainsi qu'un voyageur allant de Marrakech à Oujda, sans quitter la grande route, emporterait du Maroc la vision d'un pays absolument déboisé et d'une platitude souvent désespérante, si des boisements artificiels n'avaient été réalisés le long de la route pour rompre la monotonie de son trajet.

### De Marrakech à Casablanca

En quittant Marrakech vers le Nord, la première trace de boisement se rencontre dans le petit massif des **Jbilèt** où l'on a réalisé des travaux de restauration des sols c'est-à-dire des plantations d'arbres sur banquettes de niveau, à la fois pour protéger la montagne contre l'érosion et la route contre les coulées boueuses.

Ce périmètre, dont la création remonte à 1935, couvre une superficie de 500 hectares sur terres domaniales. On y a fait au début des plantations de pins d'Alep, en bordure de la route ; les travaux de restauration des sols n'ont commencé qu'en 1947 par la construction de barrages d'atterrissement dans les ravins et de banquettes horizontales sur les pentes.

C'est le premier périmètre de restauration des sols qui ait été créé au Maroc. Le but poursuivi était de retenir au maximum les eaux de pluie en favorisant l'infiltration au moyen de banquettes horizontales, et de reconstituer la végétation par mise en défens et plantation d'arbres.

Toute la moitié sud du périmètre a été traitée ainsi et les résultats de ces travaux sur la reconstitution de la végétation sont éloquentes. Les croupes dénudées voisines en donnent, par contraste, un témoignage saisissant.

On a planté des eucalyptus gomphocephala, sideroxylon, cladocalyx, des pins d'Alep, des thuyas, des arganiers, des parkinsonias, des tamaris, ainsi que des figuiers de barbarie et des amandiers. Des essais se poursuivent actuellement sur ce périmètre pour étudier le comportement de certaines essences forestières xérophiles (en particulier des eucalyptus), sous un climat particulièrement sec et chaud. L'Administration forestière y a fait également des travaux d'améliorations pastorales, semis de graminées fourragères, d'atriplex semi-baccata, etc... qui se sont bien développées à l'abri de la mise en défens.

Plus au nord, après avoir traversé la plaine de Benguerir, le voyageur rencontre, à cheval sur les

deux rives de l'Oum-er-Rebia, un nouveau boisement, tout jeune celui-là, puisqu'il ne remonte qu'à 1950 ; c'est le périmètre de **Mechra-Benabbou**. Il s'agit ici d'un exemple de mise en valeur de terres collectives, à peu près totalement ruinées par un pâturage abusif. On a fait également des banquettes de niveau, sur lesquelles on a planté des eucalyptus gomphocephala, auxquels se mélangent quelques bouquets de pins d'Alep, des acacias cyanophylla, des thuyas, des tamaris, des arganiers, des caroubiers, des cactus inermes et quelques espèces fourragères destinées à reconstituer le pâturage. Parmi ces dernières, l'atriplex semi-baccata a réussi magnifiquement. Ce périmètre couvre une surface de 700 hectares, c'est dire qu'il marque déjà le paysage, et qu'il retient l'attention du voyageur. Il se prolonge d'ailleurs le long de l'Oum-er-Rebia jusqu'à Imfout.

Ces deux premiers périmètres ne représentent pas d'ailleurs à proprement parler des boisements touristiques. Ce sont des périmètres de restauration des sols et d'améliorations pastorales, mais comme ils sont boisés sur la presque totalité de leur surface, ils constituent de véritables oasis de verdure, au milieu d'un paysage particulièrement sévère, de part et d'autre du « désert » de Benguerir.

A la sortie de Settat, l'automobiliste peut à nouveau reposer sa vue sur un autre boisement, beaucoup plus ancien, dont les premières plantations remontent à 1926. Ici on a planté surtout des pins d'Alep, dont certains comptent parmi les plus beaux du Maroc. On trouve également des eucalyptus gomphocephala, des acacias cyanophylla, et quelques thuyas.

Le périmètre de Settat couvre 800 hectares, dont les derniers ont été terminés seulement l'année dernière.

Jusqu'en 1952, les travaux étaient faits à la main ; à partir de 1953 la préparation du sol a été réalisée mécaniquement par sous-solage au tracteur, ce qui a permis de planter chaque année des surfaces beaucoup plus importantes.

Si le voyageur arrivant à Berrechid prend la route de l'ouest pour arriver à Casablanca par Bouskoura, il remarque sur sa droite, douze kilomètres avant les Crêtes, un boisement de 300 hectares, qui constitue un véritable parc suburbain pour la grande cité industrielle. Ouvert depuis peu au public, le périmètre de **Bouskoura** est devenu très rapidement un lieu de promenade dominicale des plus fréquentés. Il fut d'ailleurs aménagé dans ce but, avec des pistes nombreuses, des emplacements de parking, etc... Les plantations sont variées : eucalyptus, pins, cyprès, acacias, casuarinas. La surface en sera d'ailleurs prochainement doublée par la plantation d'une autre parcelle située à quelques kilomètres à l'est de la première.

Dans la même région, mais cette fois sur la route côtière, entre El-Jadida et Azemmour, il existe un autre boisement qui couvre un peu plus d'un millier d'hectares en bordure de l'océan. Boisement tou-

ristique le long de la route ; fixation et mise en valeur des dunes sur le rivage de la mer. Commencé en 1938, le périmètre d'**El-Jadida** est maintenant terminé. Les plantations se composent essentiellement d'eucalyptus gomphocephala, mais elles comprennent aussi des pins (pins d'Alep, pins des Canaries, pins pignon), des cyprès, des genévriers rouges, des acacias (acacias cyanophylla et cyclops) et enfin des araucarias (araucaria excelsa), le seul arbre qui résiste au vent de mer et aux embruns.

Tout près de Casablanca, sur la même route, on rencontre encore un boisement forestier, c'est le périmètre de **Sidi-Abderrahmane**, d'une surface de 100 ha environ. Il abrite chaque dimanche de nombreux casablancais et beaucoup de sociétés y donnent leur fête annuelle.

Naturellement dans ces boisements situés aux abords des grandes villes, où le public se presse le dimanche, la régénération des essences forestières est très aléatoire. Il n'est pas question de faire de la sylviculture classique, et pour assurer néanmoins la pérennité de l'état boisé sans recourir à des plantations nouvelles qui coûteraient fort cher, on fait des enclos de quelques hectares, entourés de fil de fer, à l'intérieur desquels les eucalyptus ou les pins se régénèrent naturellement par semis. Puis lorsqu'une parcelle est ainsi reconstituée on déplace la clôture et on vient interdire au public une autre partie du boisement. Quant aux dunes, elles demeurent constamment interdites à la circulation, après avoir été fixées par les méthodes habituelles de couverture et de plantation.

#### De Casablanca à Rabat

Entre Casablanca et Rabat la route traverse quatre fleuves côtiers, que le Service forestier a garni tous les quatre d'un boisement à but touristique.

Ce ne fut pas d'ailleurs chose facile, car le sol est très pauvre, presque inexistant par endroits, avec une pente souvent très forte en bordure des fleuves. Néanmoins, ces boisements sont maintenant terminés avec succès et les boules jaunes des acacias mettent chaque printemps une note claire dans le paysage monotone que traversent les deux routes de Casablanca à Rabat.

Le premier boisement en partant de Casablanca est le périmètre de l'**oued Mellah**, dont la création remonte à 1932 et qui couvre une surface de 350 ha de part et d'autre de la route et du fleuve. Eucalyptus gomphocephala et pins d'Alep constituent les essences de fond, mais on y rencontre également des acacias, des cyprès, des casuarinas, des thuyas et quelques peupliers en bordure de l'oued.

Le voyageur qui n'est pas trop pressé par le temps pourra faire un détour pour visiter au passage la coquette cité de Fédala, dont la plage s'étend entre l'oued Mellah et l'oued Nfifikh. En suivant la route jusqu'au golf, lieu de réunion de beaucoup

d'industriels casablancais, il verra sur sa gauche un boisement municipal, le périmètre de **Fédala**, qui a été réalisé également par le Service forestier, au cours de ces dernières années. Il s'agissait de créer un parc à l'emplacement des anciens méandres de l'oued Mellah, que des travaux récents ont approfondi et canalisé. La difficulté consiste dans le fait que le pourcentage de sel contenu dans le sol interdit la plantation des espèces habituelles. Il a fallu recourir ici à l'eucalyptus occidentalis, au myoporum, au tamaris, à l'olivier de Bohême, etc... La surface de ce boisement atteint aujourd'hui une vingtaine d'hectares.

Revenant sur la grande route de Rabat, nous traverserons ensuite le périmètre de l'**oued Nfifikh** ; d'une surface de 500 ha environ, dont la création remonte à 1921. Les essences employées ont été sensiblement les mêmes qu'à l'oued Mellah, et les conditions du sol étant particulièrement difficiles, la réussite n'a pas été toujours parfaite. Les eucalyptus gomphocephala en particulier ont beaucoup souffert ces dernières années de sécheresse, et il a fallu en remplacer parfois des parcelles entières. Maintenant que les premières plantations effectuées sur sol nu ont reconstitué l'ambiance forestière, on cherche à introduire des essences plus délicates, à croissance

plus lente, mais mieux adaptées au climat local et au sol. Ce sont soit des thuyas (*tetraclinis articulata*), qui constituaient vraisemblablement le peuplement primitif, soit des espèces d'eucalyptus xérophiles (*eucalyptus cladocalyx*, *salmonophloia*, *torquata*). L'eucalyptus gomphocephala et l'acacia cyanophylla auront servi d'essences de transition, en attendant le peuplement définitif. Un circuit touristique a été aménagé à l'intérieur de ce périmètre, dont les pistes sont entretenues régulièrement par le Service forestier.

En poursuivant sa route vers Rabat, le voyageur traverse ensuite l'**oued Cherrate** dont les deux rives sont reboisées depuis 1932 sur une surface de 150 hectares. Ce boisement a été effectué comme les deux autres à base d'eucalyptus gomphocephala, d'acacia cyanophylla, de pin d'Alep et de pin des Canaries ; mais il sert maintenant d'arboretum à la Station de recherches forestières qui y a introduit des essences diverses, en particulier de nombreuses espèces d'eucalyptus. Un préposé, logé dans la coquette maison au toit basque, qui domine la rive gauche du fleuve, gère ce périmètre pour le compte de la Station, qui suit le comportement des différentes essences, fait ramasser les graines des espèces rares et en introduit toujours de nouvelles.



Arboretum de l'Oued Cherrate — Vue aérienne

Cliché Station de Recherches Forestières

Il n'est que de voir chaque dimanche la foule des automobilistes qui viennent de Casablanca ou de Rabat se promener et pique-niquer dans ces trois périmètres, pour se rendre compte de l'intérêt touristique qu'ils présentent pour le public. Ils sont devenus des lieux de promenade traditionnels, rendez-vous de sorties champêtres, où chacun peut mêler au plaisir du repos à l'ombre des arbres, les joies de la plage toute proche.

Pour compléter son action sur l'itinéraire Casablanca-Rabat, le Service forestier a commencé en 1953 le reboisement des deux rives de l'oued Ykem, qui se poursuit actuellement avec succès. Enfin aux environs mêmes de Rabat, deux petits boisements, celui de **Témara** et celui de **Bouznika** constituent de véritables parcs suburbains, où viennent se promener chaque dimanche les habitants de la capitale.

#### De Rabat à Fès

Sur la route de Rabat à Meknès, le voyageur traverse d'abord le reboisement de **Salé** qui recouvre des pentes abruptes et dénudées sur la rive droite du Bou-Regreg. Commencé en 1951, il s'étend sur environ 60 hectares de terrains acquis récemment par expropriation. Il comporte essentiellement des eucalyptus gomphocephala, des pins d'Alep dont la croissance est ici particulièrement rapide, des acacias cyanophylla et des thuyas.

Une vingtaine de kilomètres après le village de Khemissèt, la route traverse d'abord le périmètre de restauration des sols de l'oued Akherit, puis le périmètre de reboisement de l'oued **Beth**, qui s'étend sur 1.200 hectares de part et d'autre de l'oued. Il a

été commencé en 1931 et terminé 20 ans plus tard, après pas mal de difficultés, tenant au climat particulièrement chaud et sec de ce fond de vallée. Les essences qui ont le mieux réussi sont l'eucalyptus gomphocephala sur les plateaux à sous-sol calcaire, le pin d'Alep, le thuya, le cyprès de l'Atlas, le Cyprès de l'Arizona et l'acacia cyanophylla sur les pentes.

Entre Meknès et Fès, la route traverse de riches plaines cultivées, où l'on distingue parfois des rideaux brise-vents de cyprès ou de casuarinas, mais où il n'existe pas de reboisements.

Par contre on trouve aux portes de Fès un périmètre de restauration des sols qui couvre les pentes du **Jbel Thrate**, et qui se voit très bien au Nord de la route en venant de Meknès. Commencé en 1953 dans le but de mettre en valeur des pentes dénudées par un pâturage abusif et de protéger la route contre les coulées boueuses, ce périmètre qui s'étend sur près de 200 hectares, constituera dans quelques années un boisement forestier d'agrément qui sera très apprécié par la population fassie. La pente forte (30 % en moyenne) a nécessité ici encore l'emploi des techniques de D.R.S., c'est-à-dire la plantation d'arbres sur éléments de banquettes de 1 m 75, de long sur 0 m 80 de large. Les essences utilisées sont très variées : eucalyptus de différentes espèces, acacias, pistachiers, pins d'Alep et des Canaries, cyprès de l'Atlas et de l'Arizona, thuyas de Berbérie. Ce reboisement est terminé depuis 1956 et une piste auto le traverse dans toute sa longueur. De cette piste une vue magnifique s'étend sur la ville de Fès et sur la plaine du Sais.

#### De Fès à Oujda

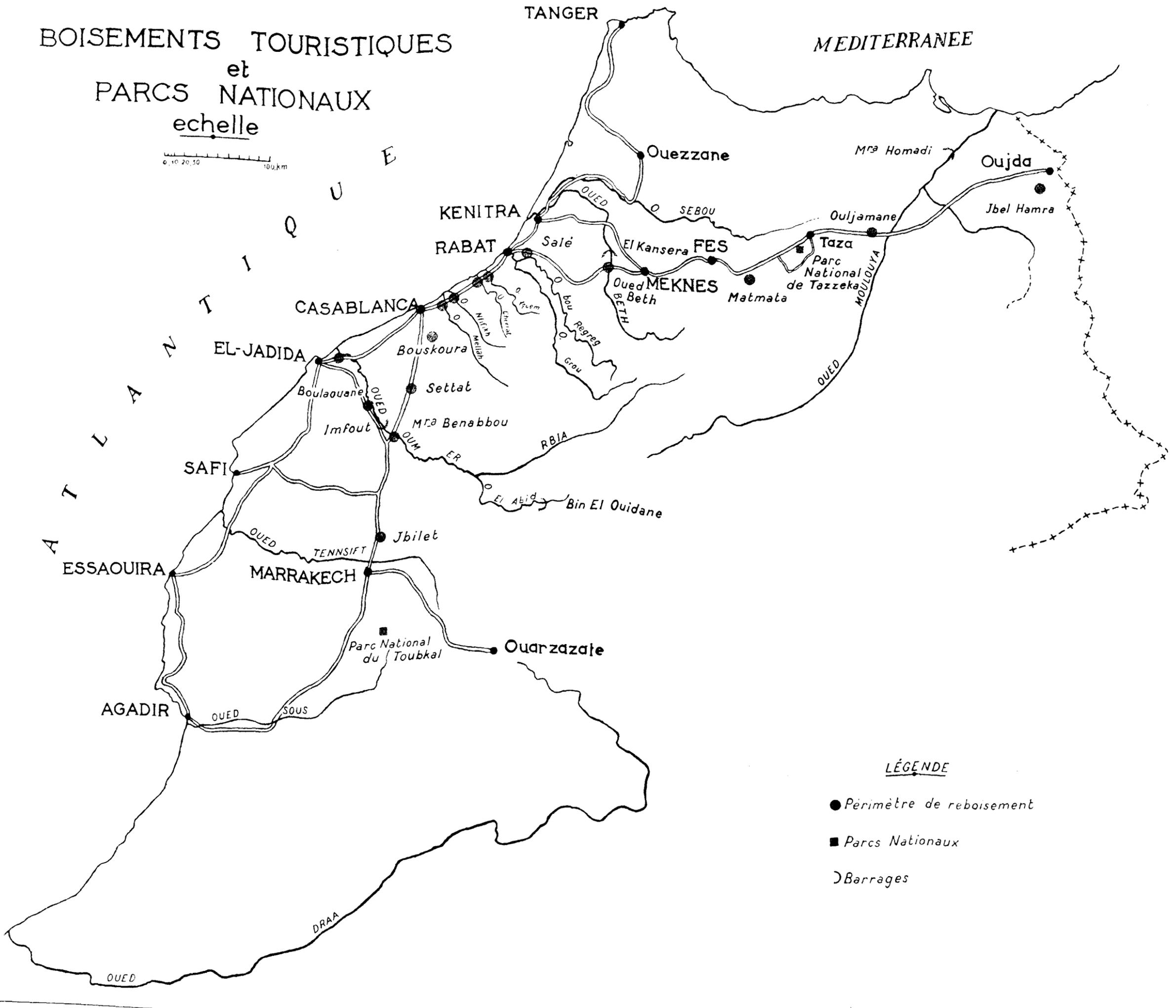
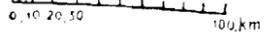
Entre Fès et Taza, on a créé en 1952-53 un petit boisement à **Matmata**, sur une vingtaine d'hectares de terrains domaniaux. Ce périmètre comprend essentiellement des eucalyptus gomphocephala et des pins d'Alep, auxquels s'ajoutent des pins brutia, des pins des Canaries et quelques espèces d'eucalyptus xérophiles, en particulier eucalyptus sideroxylon, astringens et cladocalyx.

Il existe plus loin, aux portes de Guercif, dans un paysage particulièrement ingrat, un boisement en cours de réalisation sur le périmètre collectif d'**Oul-jamane**. Cent vingt hectares environ ont été plantés depuis deux ans, de part et d'autre de la route. Les essences employées ont été essentiellement des eucalyptus xérophiles parmi lesquels : occidentalis, brockwaï, torquata, cladocalyx, astringens ; des acacias cyanophylla et des parkinsonias. Dans ces régions complètement dépourvues de forêts naturelles, le boisement répond à de multiples besoins. En dehors du rôle touristique qu'il joue aussi bien pour les voyageurs que pour les habitants de la ville voisine, il constitue en outre une réserve de bois pour le chauffage et la construction, en même temps qu'une protection contre le soleil et surtout contre le vent.

Périmètre de reboisement de Salé -- Ouverture des banquettes de protection du sol  
Cliché Station de Recherches Forestières



# BOISEMENTS TOURISTIQUES et PARCS NATIONAUX échelle



## LÉGENDE

- Périimètre de reboisement
- Parcs Nationaux
- D Barrages

A Taourirt, l'Administration a réalisé un périmètre de restauration des sols, qui couvre 170 hectares, dont 140 d'oliviers. Ces plantations commencées en 1956-57, ont remarquablement réussi.

A El-Aïoun, un autre périmètre a été planté, sur une surface de 110 ha, qui doit être portée cette année à 250 ha.

Ces plantations ne constituent pas à proprement parler des boisements touristiques, puisqu'il s'agit avant tout de mettre en valeur des terres incultes ou difficilement cultivables, mais les lignes vertes des arbres apportent à ce paysage sévère une note de fraîcheur, qui en rétablit l'équilibre et l'harmonie.

Enfin, aux portes mêmes d'Oujda, le voyageur peut apercevoir le reboisement du **Jbel Hamra**, qui date de 1952 et qui couvre actuellement 250 hectares. Une route touristique de 8 kilomètres, complétée par 15 kilomètres de pistes forestières, dessert ce boisement qui comprend des pins d'Alep, des thuyas, des cyprès, des caroubiers, des eucalyptus et des acacias.

La vue s'étend au nord sur les plaines d'Oujda et de Marnia et sur les monts des Beni-Snassèn, tandis qu'au sud se profilent les monts du Ghar Rouban et de Jerada.

Nous n'avons cité ici que les périmètres de reboisement dont le but est essentiellement touristique, laissant délibérément de côté les reboisements industriels, les dunes, les boisements de protection et les plantations expérimentales qui couvrent dans l'ensemble une surface de 60.000 ha environ.

Au total, les boisements touristiques s'étendent sur une superficie de 10.000 ha, dispersés sur l'ensemble du pays et la plupart d'entre eux constituent de véritables champs d'expérience, où l'on peut étudier le comportement des essences forestières sous les différents climats et comparer entre elles les diverses méthodes de plantation. Certains d'ailleurs, comme le périmètre de l'Oued Cherrate et celui des Jbilèt sont devenus des arboretum dépendants de la Station de recherches forestières. La variété des essences introduites ne peut qu'augmenter l'intérêt touristique de ces boisements, où l'on retrouve toujours en bonne place les acacias cyanophylla et un mélange aussi harmonieux que possible de feuillus et de résineux.

En dehors des grands itinéraires routiers, le touriste peut être tenté de visiter les ouvrages d'art les plus importants et les plus intéressants, en particulier les grands barrages, chefs-d'œuvres de la technique moderne, dont le Maroc peut s'enorgueillir avec raison.

Cette visite des grands ensembles industriels et des sources d'énergie est devenue d'ailleurs une forme particulière de tourisme, qui commence à prendre en France et dans les autres pays d'Europe, une très grande importance. C'est ainsi que la visite des usines Renault, du barrage de Génissiat, ou des

puits de pétrole de Parentis amène plus de touristes que certains musées.

Au Maroc ce sont surtout, pour l'instant du moins, les grands barrages qui constitueront l'objet essentiel de ce « tourisme industriel », d'autant plus que derrière ces barrages se sont formés des lacs artificiels, souvent très vastes, puisque celui de Bin-el-Ouidane atteint la superficie du lac d'Annecy. Mais les barrages se trouvent généralement dans des paysages dénudés, et la nécessité s'est fait sentir rapidement de boisier les rives des lacs pour les rendre moins sévères et plus accueillantes.

Je ne cite que pour mémoire le petit boisement qui entoure le belvédère d'**El-Kansera**, d'où l'on a une jolie vue sur le barrage et sur le lac. C'est un mélange d'eucalyptus gomphocephala, de pins d'Alep et d'acacias cyanophylla, d'une superficie de 15 hectares et dont la plantation remonte à 1935.

Beaucoup plus récent, comme d'ailleurs le barrage lui-même, est le périmètre de reboisement d'**Imfoute**, sur la rive droite de l'Oum-er-Rebia. En raison de la pente très forte des berges, les travaux ont été conduits suivant les techniques de la défense et restauration des sols, c'est-à-dire que les plantations sont effectuées sur des banquettes horizontales destinées à retenir à la fois la terre et l'eau de pluie. Les arbres introduits sont essentiellement des eucalyptus de différentes espèces.

Une piste forestière relie maintenant Mechra-benabbou et Imfoute, le long de l'Oum-er-Rebia et permet de faire un circuit touristique le long du lac. En traversant le fleuve sur le barrage, on peut rejoindre à une trentaine de kilomètres la pittoresque Kasbah de Boulaouane, à proximité de laquelle se trouve également un périmètre de reboisement récent et bien réussi.

Enfin, à **Bine-el-Ouidane** un projet de boisement des rives est actuellement à l'étude, dont la réalisation permettra d'agrémenter un paysage grandiose mais encore sévère, pour le plus grand profit des touristes et des pêcheurs.

Ces travaux, dont le but est essentiellement touristique, s'inscrivent aussi dans le cadre de la lutte contre l'érosion, dont une des conséquences les plus immédiates réside justement dans l'envasement des barrages. Mais pour pouvoir réaliser cette lutte d'une manière efficace, il faut poursuivre les travaux de restauration des sols sur l'ensemble du bassin versant des fleuves, en amont du barrage. Le boisement des rives du lac contribue à la protection des berges mais il est tout à fait insuffisant pour empêcher l'envasement du barrage.

Naturellement des travaux de boisement sont prévus également autour du barrage de **Mechra-Homadi**, sur la Moulouya.

Ce qui caractérise au fond, du point de vue technique, ces reboisements à but essentiellement touristique, c'est la variété des essences forestières

qu'on y rencontre et la diversité des méthodes de plantation employées, variables évidemment suivant la pente et la nature du sol.

Les espèces utilisées dans les reboisements au Maroc présentent maintenant une gamme suffisamment étendue, pour qu'il soit possible de trouver celles qui conviennent le mieux à des conditions de sol et de climat déterminées. Il le faut d'ailleurs car ces conditions sont essentiellement variables ; en effet s'il tombe 600 m/m de pluie par an sur le Jbel Thrate, il n'en tombe que 250 sur les Jbilet. Quant aux sols ils sont soit siliceux, soit calcaires, soit argileux, soit même salés, et les essences forestières habituelles ne sont pas toujours suffisamment plastiques pour pouvoir s'adapter à des conditions aussi différentes. Aussi a-t-on expérimenté de nombreuses espèces tant feuillues que résineuses, et pour ne citer que l'eucalyptus, qui reste l'essence la plus utilisée dans le reboisement, l'arboretum de l'oued Cherrate en possède 135 espèces différentes.

En ce qui concerne les méthodes de plantation elles sont aussi très variées suivant les régions. La production des plants se fait toujours dans des pépinières situées autant que possible à proximité des périmètres à reboiser. Les plants sont semés ou repiqués soit dans des pots de terre cuite, soit dans des mottes hexagonales de terre crue, soit enfin, depuis la dernière campagne dans des tubes de polyéthylène, qui présentent le grand avantage de favoriser le développement en longueur du pivot radicaire.

La préparation du sol consiste en un simple labour à 30 cm environ dans les sols sableux ; dans les sols à croûte, à Bouskoura par exemple, il faut au contraire un sous-solage profond à 60 cm pour briser la carapace et permettre aux racines de pénétrer en profondeur. Enfin sur les pentes on généralise maintenant la méthode des banquettes de D.R.S., avec un bourrelet assez fort, à la base duquel on met le plant. Ces banquettes sont horizontales sur les terrains perméables, où l'eau peut s'infiltrer facilement, en pente faible sur les terrains imperméables, où l'on peut craindre des débordements.

Elles sont constituées par des éléments de 1 m 50 à 2 m de long lorsque la pente est rocheuse, continues dans les autres cas. Sur tous les périmètres que nous avons décrits, la pente généralement forte impose de faire ce travail à la main.

La plantation se fait comme toujours au début de l'hiver, après les premières pluies, en prenant soin de mélanger essences feuillues et résineuses, non seulement pour des raisons esthétiques, mais aussi pour diminuer les risques de propagation d'incendie.

Enfin chaque année au printemps pendant les 2 ou 3 premières années qui suivent la plantation, il faut biner et désherber les plants pour leur permettre de lutter victorieusement contre la concurrence de l'herbe.

Après cinq ou six ans de plantation, les arbres sont suffisamment grands et le reboisement peut être ouvert au public.

On a prévu à l'intérieur de chaque périmètre des pistes qui servent à la fois de chemins touristiques et de tranchées pare-feu. Des emplacements de parking sont réservés pour les voitures, et des tables d'orientation ont été placées aux endroits d'où la vue est particulièrement remarquable.

### PARCS NATIONAUX

Lorsque le voyageur quitte la route pour pénétrer dans le cœur du pays, les paysages changent, les montagnes boisées et les lacs remplacent les steppes et les grandes plaines cultivées. C'est là que l'on peut admirer les forêts naturelles, les belles cédraies du Moyen-Atlas, les futaies de chênes et de pins. Malheureusement les massifs forestiers ne sont pas toujours très facilement accessibles, parce qu'ils sont situés en montagne et traversés par de simples pistes. En hiver, la pluie ou la neige rendent ces chemins impraticables, dangereux même, mais quand vient le printemps les pistes sont remises en état et le touriste peut les emprunter pour pénétrer dans les massifs forestiers.

Ceux-ci couvrent au Maroc environ 4 millions d'hectares. On y rencontre les essences les plus variées : chêne vert, chêne-liège, cèdre, thuya, pin d'Alep, cyprès, genévrier, etc... et des espèces animales nombreuses : sanglier, gazelle, mouflon, lynx, hyène, chacal, panthère, etc... sans compter les perdreaux, les lapins et les lièvres.

Ils sont arrosés par des rivières à truites qui font le bonheur des pêcheurs sportifs, et les lacs de montagne nourrissent des brochets, des sandres, des black-bass, espèces naturelles ou introduites, qui prolifèrent rapidement.

Enfin, il existe, dans des régions très différentes, des parcs nationaux, véritables réserves touristiques, encore trop peu connus, parce que difficilement accessibles, mais qui pourront attirer de nombreux visiteurs lorsqu'ils seront suffisamment bien équipés en pistes et en refuges.

Les principaux, que nous allons décrire brièvement, sont le parc national du Toubkal et celui du Tazekka.

#### Le parc national du Toubkal

C'est en 1933 qu'est née pour la première fois l'idée de créer au Maroc des parcs nationaux à l'image de ceux qui existaient déjà aux Etats-Unis, au Congo Belge et en France.

La législation a été promulguée en 1934, et un projet de parc envisagé en 1937 dans le Massif du Toubkal. Le choix s'est porté sur cette région du Haut-Atlas central, parce qu'elle abrite le sommet le plus élevé du Maroc, et de toute l'Afrique du Nord



*Vue sur le massif du Toubkal. Au premier plan, banquettes de restauration des sols*

Cliché Belin

(1), parce qu'elle renferme des espèces animales et végétales intéressantes, et aussi parce que la totalité du massif faisant partie du domaine forestier, le préjudice causé aux populations était minime. Il ne s'agit pas d'ailleurs d'une réserve naturelle intégrale, interdite à toute intervention de l'homme, mais d'un parc aménagé dans un but à la fois scientifique et touristique, pour protéger les espèces animales et végétales en voie de disparition (2) et pour offrir

au promeneur des paysages naturels à la fois grandioses et pittoresques.

Le parc du Toubkal créé par un arrêté viziriel en date du 19 janvier 1942, couvre une surface approximative de 36.000 hectares.

Sa topographie variée, son relief puissant, la diversité des roches qui le constituent, confèrent à ce massif montagneux une originalité qui en font une des régions les plus intéressantes du Maroc. Si l'influence atlantique se fait sentir sur les versants nords, l'influence saharienne s'exerce au contraire

(1) l'altitude du Toubkal est de 4.165 m.

(2) la chasse, la pêche et l'exploitation forestière sont interdites dans les limites du parc.

sur les versants sud, créant ainsi, de part et d'autre des lignes de crête, des contrastes saisissants. En outre, les différences d'altitude qui s'échelonnent de 800 à plus de 4.000 mètres, permettent de rencontrer toute la série des étages de végétation. On trouve rassemblées sur une surface relativement réduite des plantes d'origine océanique, saharienne ou alpine avec une flore de plaine ou de basse montagne. Cette flore est d'autant plus intéressante qu'elle a échappé en grande partie à l'action perturbatrice de l'homme. Il en est de même de la faune qui a trouvé dans le massif du Toubkal un refuge contre

les chasseurs, en raison des difficultés du relief et du climat.

On rencontre ainsi dans le parc national des espèces animales et végétales autochtones qui sont ailleurs en voie de disparition et qui ont survécu grâce à la protection dont elles sont maintenant l'objet.

Parmi les principales ressources zoologiques du Toubkal on peut citer le mouflon à manchettes qui constitue un magnifique gibier de grande chasse. C'est d'ailleurs un coup de fusil particulièrement difficile en raison de la sensibilité prodigieuse du mou-



*Un coin du parc national du Tazekka : les cèdres*

Cliché Belin



Autour du parc national du Tazekka — Forêt de Bab Ahzar : les chênes-lièges. Centre Station de Recherches Forestières

flon, de la rapidité avec laquelle il escalade les falaises les plus abruptes et de la difficulté d'accès des remises dans lesquelles il se retire pendant le jour. Le mouflon est un grimpeur et un sauteur remarquable ; il peut sauter, presque sans élan par-dessus des obstacles allant jusqu'à deux mètres de haut. C'est seulement au cœur de l'hiver quand la couche de neige est épaisse et fraîche, que le mouflon perd tous ses moyens ; enfonçant profondément dans la neige, il est facilement forcé, traqué et finalement abattu à coups de bâton. L'interdiction de la chasse au mouflon pendant plusieurs années a permis la reconstitution rapide du troupeau ; on rencontre maintenant des hardes nombreuses et il a fallu autoriser à nouveau la chasse en dehors du parc pour éviter que leur prolifération en cause des dégâts aux jeunes plantations et aux récoltes.

La chasse au mouflon constitue un véritable sport susceptible d'attirer au Maroc des étrangers, et qui s'ajoute à l'intérêt touristique déjà considérable de la province de Marrakech.

Mais le mouflon n'est pas le seul animal intéressant que l'on trouve dans le parc du Toubkal. On y rencontre également la panthère, la hyène, le chacal, le renard, le porc-épic, le sanglier, le singe

(magent), la mangouste, la loutre, la genette, l'écureuil de Gétulie et de nombreux oiseaux parmi lesquels le canard, la bécassine, la poule d'eau, le héron, etc...

Des plus hauts sommets descendent des rivières à truite (Ourika, Ouirgane, Agoundiss, Tifnout, etc...) où l'on fait généralement de très belles pêches, et dont les vallées, celles de l'Ourika surtout, sont à la fois pittoresques et verdoyantes.

Les essences forestières qui constituent les parties boisées du massif sont d'une part le chêne vert, d'autre part le genévrier thurifère, qui monte jusqu'à 2.000 mètres d'altitude, atteignant ainsi la limite de la végétation forestière au Maroc.

Les richesses naturelles de ce parc situé à 40 km de Marrakech, en font un des joyaux touristiques du sud. Notons que la station de ski de l'Oukaimeden se trouve également dans le massif du Toubkal (en dehors des limites du parc) et qu'elle attire déjà de nombreux sportifs. Malheureusement l'ensemble du massif n'est pas encore suffisamment équipé ; il manque de pistes, de balisage, de refuges, et il y a beaucoup à faire pour le rendre accessible au touriste dans ses parties les plus reculées. Il existe d'ailleurs un projet de route, remontant à

1942, dont la réalisation permettrait de faire un circuit touristique à travers le massif du Toubkal.

#### Le parc national du Tazekka

Le parc national du Tazekka se trouve dans une tout autre région du Maroc, aux environs de Taza, à l'extrémité orientale du Moyen-Atlas. Il fait partie d'un circuit touristique qui traverse, de Bab-Bou-Idir à Bab-Ahzar, un des plus beaux paysages du Maroc.

De dimensions beaucoup plus modestes que celui du Toubkal, le parc du Tazekka couvre une superficie de 580 hectares. Il a été créé par un arrêté viziriel en date du 11 juillet 1950. Il est situé entièrement dans le domaine forestier (canton du Tazekka de la forêt de Bab-Ahzar), sur le territoire de la tribu des Rhiatas. Le parc entoure le sommet du massif dont le point culminant atteint 1.980 mètres.

Le massif du Tazekka est un véritable promontoire qui se détache du Moyen-Atlas en direction du nord-est, limitant vers le sud le seuil de Taza. Il est formé de schistes primaires, à la base desquels on retrouve une assise de calcaires contemporains de ceux qui constituent la masse essentielle du Moyen-Atlas, des argiles rouges et par endroits des coulées basaltiques d'origine volcanique.

Isolé entre le Moyen-Atlas au sud et la chaîne du Rif au nord, le Tazekka sert de condenseur à

l'humidité atmosphérique et bénéficie des pluies amenées par les vents humides de l'océan. La pluviométrie annuelle qui est de 850 m/m à la maison forestière de Bab-Ahzar (altitude 750 m) et de 1.135 m/m à Bab-Bou-Idir (altitude 1.135 m), dépasse certainement 1 m sur le Tazekka lui-même. La neige est très abondante et l'accès du sommet est coupé pendant plusieurs mois par les congères qui obstruent la piste. En hiver le sommet lui-même disparaît souvent dans les nuages.

De la base au sommet du Tazekka se succèdent des étages de végétation différents, depuis le thuya jusqu'au cèdre, en passant par le chêne vert, le chêne-liège et le chêne zéen. La forêt est dense, les arbres possèdent des futs élancés et se régénèrent facilement. Les fonds de ravin abritent des frênes, des merisiers, des ifs, des fougères aigles, des digitales pourpres, toute une végétation de la zone humide ou subhumide, dont la verdure agrémente le parcours de la piste touristique qui traverse le Tazekka. A l'automne les chênes zéen et les fougères donnent à la forêt de Bab-Ahzar les belles teintes rousses des forêts de France.

Le parc lui-même est constitué presque entièrement par la futaie de cèdres qui entoure le sommet du massif à partir de 1.650 mètres d'altitude. Les arbres soumis à l'action des vents violents qui soufflent dans le couloir de Taza sont branchus, trapus et leur cime prend souvent la forme tabulaire. Ils se régénèrent facilement et l'on rencontre dans toutes les trouées des semis de cèdres, qui descendent jusqu'à 1.300 m sur le versant nord du Tazekka.

Le sanglier est très abondant à l'intérieur du parc; la panthère y apparaît quelquefois; on y rencontre fréquemment lièvres et perdreaux.

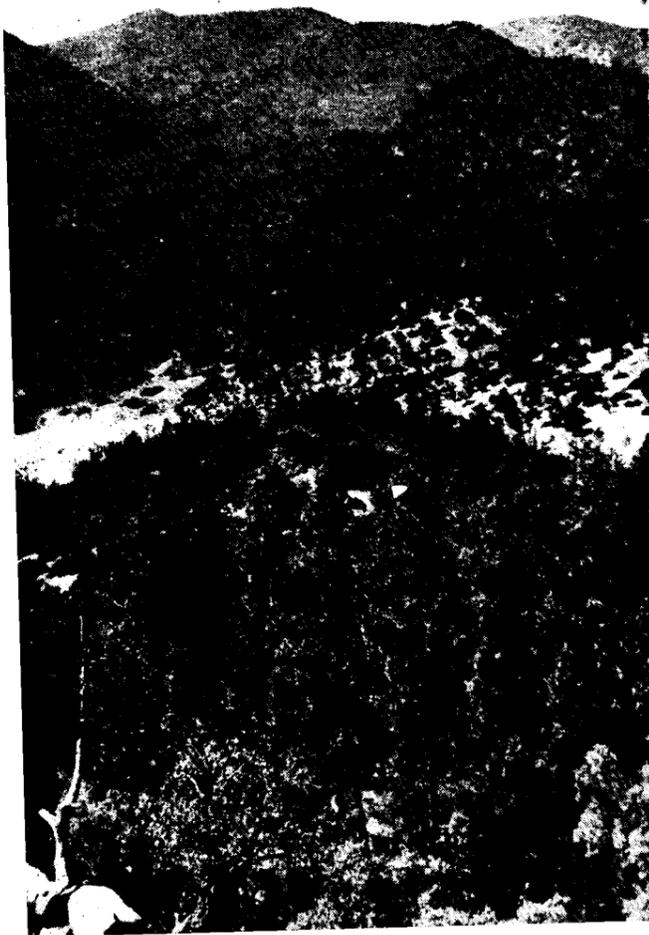
Les rivières qui descendent du sommet comme l'oued Kahal et l'oued Zireg, affluents de l'Innaouène, sont peuplées de truites, et enrichies chaque année par la Station de pisciculture d'Azrou.

Aucune population n'habite en permanence dans le parc national, où l'exploitation et le parcours sont rigoureusement interdits. Malheureusement le sommet du Tazekka abrite depuis quelques années une station radar américaine, dont les groupes électrogènes et les camions enlèvent bien du pittoresque à ce paysage.

Malgré cela le site du Tazekka possède une valeur touristique incontestable. Du sommet, le point de vue est unique; vers le nord on aperçoit toute la chaîne du Rif; par temps clair on distingue Fès à l'ouest. Au sud-ouest s'étend la forêt de chêne-liège de Bab-Ahzar; au sud et au sud-est la chaîne du Moyen-Atlas, dominée par le massif du Bou-Iblane. A l'est, on voit tout près, le centre d'estivage de Bab-Bou-Idir; Taza est cachée par le Jbel-Toumzit.

Du parc national, les touristes ne connaissent actuellement que ce qu'on peut voir de la piste. Les paysages sont déjà très beaux, mais il existe dans des endroits beaucoup moins faciles à atteindre des boisements nettement plus pittoresques. L'équipement touristique du Tazekka nécessiterait pour être complet

Vue générale du futur parc national du Karrouba (oued Beth) : les thuyas Cliché Station de Recherches Forestières



la création d'une piste ceinturant la montagne, avec des antennes nombreuses et une signalisation plus précise.

Le parc national du Tazekka a servi également de champ d'expérience pour le lâcher des cerfs Sika et des faisans de Mongolie importés au Maroc après la guerre. Le cerf Sika est un bel animal originaire du Japon, qui a été introduit en France au siècle dernier. Le Maroc en a fait venir à deux reprises, en 1951 et 1953, en provenance de la réserve de Rambouillet. Une partie a été lâchée en forêt de la Mamora et une autre dans le parc du Tazekka. Les cerfs ont paru s'adapter à ces deux climats pourtant très différents l'un de l'autre, et le garde-chasse de Taza avait même vu à plusieurs reprises des jeunes faons ; mais tous ces animaux ont disparu depuis l'hiver 1955-1956.

Il en est de même des faisans de Mongolie dont on avait commencé à faire l'élevage dans une maison forestière voisine du Tazekka, à Aïn-Khabeb et qui avaient été lâchés également dans le Parc. Il y aurait intérêt à reprendre ces essais dont les premiers résultats, surtout pour ce qui concerne les cerfs Sika, s'étaient montrés particulièrement intéressants.

Il existe au Maroc un troisième parc national dont la création est restée jusqu'à ce jour à l'état de projet, c'est le parc national du **Karrouba**, dans la haute vallée de l'oued Beth. Le but essentiel de ce parc consiste dans la protection d'un massif de thuya (*tetraclinis articulata*), qui compte parmi les plus beaux du Maroc. Ce peuplement abrite, entre autres animaux, quelques panthères, et il pourrait constituer une réserve pour ces fauves qui sont encore très chassés malgré la protection théorique dont ils font l'objet et qui tendent malheureusement à disparaître de la faune marocaine.

Enfin, il ne me paraît pas possible de terminer cet aperçu sur les parcs nationaux sans dire un mot des sites protégés, dont l'Administration des eaux et forêts a la charge. Les deux plus importants sont la **palmeraie de Marrakech** et les **olivettes de Beni-Mellal**.

Un décret tout récent puisqu'il date du 13 février 1958 vient de rappeler que, à l'intérieur de ce dernier site le déboisement est interdit et que le caractère de la végétation existante doit être maintenu.

Il existe enfin, autour de certains marabouts, des « bois sacrés », dont la conservation est intéressante aussi bien pour le botaniste que pour le touriste. Tout récemment un décret du 10 septembre 1957 vient de classer le site du bois sacré de **Sidi El Messhour**, situé à 45 km de Fès le long de la route de Taza. Il s'agit d'un peuplement de palmier nain à forme élancée qui entoure un marabout classé lui-même monument historique.

#### CONCLUSION

Un effort important a été tenté depuis déjà plusieurs années dans la voie du tourisme forestier, mais il reste encore beaucoup à faire dans ce domai-

ne ; qu'il s'agisse de boisements touristiques ou de parcs nationaux, les surfaces réalisées sont encore très insuffisantes et celles qui existent ne sont pas assez équipées en pistes, en panneaux de signalisation et en refuges.

L'intérêt d'une telle opération est pourtant indiscutable. Les boisements constituent la mise en valeur la plus rationnelle des terrains pauvres, généralement en pente forte, dont beaucoup restent encore nus ou couverts d'un maigre pâturage ; ils sont également un lieu de promenade recherché par les habitants des grandes villes, avides d'air pur et de fraîcheur. Enfin ils agrémentent les trajets souvent monotones que doit suivre le touriste qui se rend d'une ville à une autre. Les parcs nationaux poursuivent un but plus scientifique ; il s'agit de soustraire à la destruction systématique des hommes une partie de la flore, de la faune et même du paysage. Comme ces parcs sont situés dans des régions généralement pittoresques, ils attirent également les touristes et constituent un but de voyage. Dans les pays méditerranéens où la forêt est en butte à l'action destructive non seulement des incendies, mais encore de l'homme et de ses troupeaux, il est nécessaire de constituer des réserves et de refaire en certains points l'état boisé.

En dehors de son intérêt économique la forêt est appelée à jouer un rôle important dans l'équilibre et dans l'harmonie des paysages. Il est d'ailleurs encourageant de constater que depuis quelques années déjà, des bouquets d'eucalyptus ont été plantés autour des douars, des fermes ou des maisons dans des régions qui étaient auparavant complètement déboisées, et que la « mystique de l'arbre » commence à se répandre dans la population rurale. Des paysages autrefois sévères et arides se transforment peu à peu, pour le plus grand bien des habitants auxquels les arbres fournissent le chauffage et le bois de construction, ainsi qu'un abri contre la violence du vent et les ardeurs du soleil.

L'Administration forestière des Pays-Bas comprend un service du Paysage, qui est chargé d'aménager du point de vue esthétique et touristique les terres mises en culture dans les zones récemment conquises sur la mer, ainsi que celles qui font partie de réorganisations foncières ou de remembrement. Ces réalisations sont faites avec un évident souci d'harmonie, en accordant une grande importance à l'élément boisé, ainsi qu'aux réserves naturelles incorporées aux paysages.

Les paysagistes hollandais sont parvenus à allier productivité, esthétique et conservation de la nature, éléments essentiels de tout programme de mise en valeur des ressources naturelles.

C'est là un exemple qu'il serait intéressant de suivre au Maroc, où la forêt joue déjà un rôle important en matière économique et sociale et où il convient de développer encore le rôle qu'elle doit avoir dans le domaine de l'esthétique des paysages et du tourisme.

Paul GOUJON.